



BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

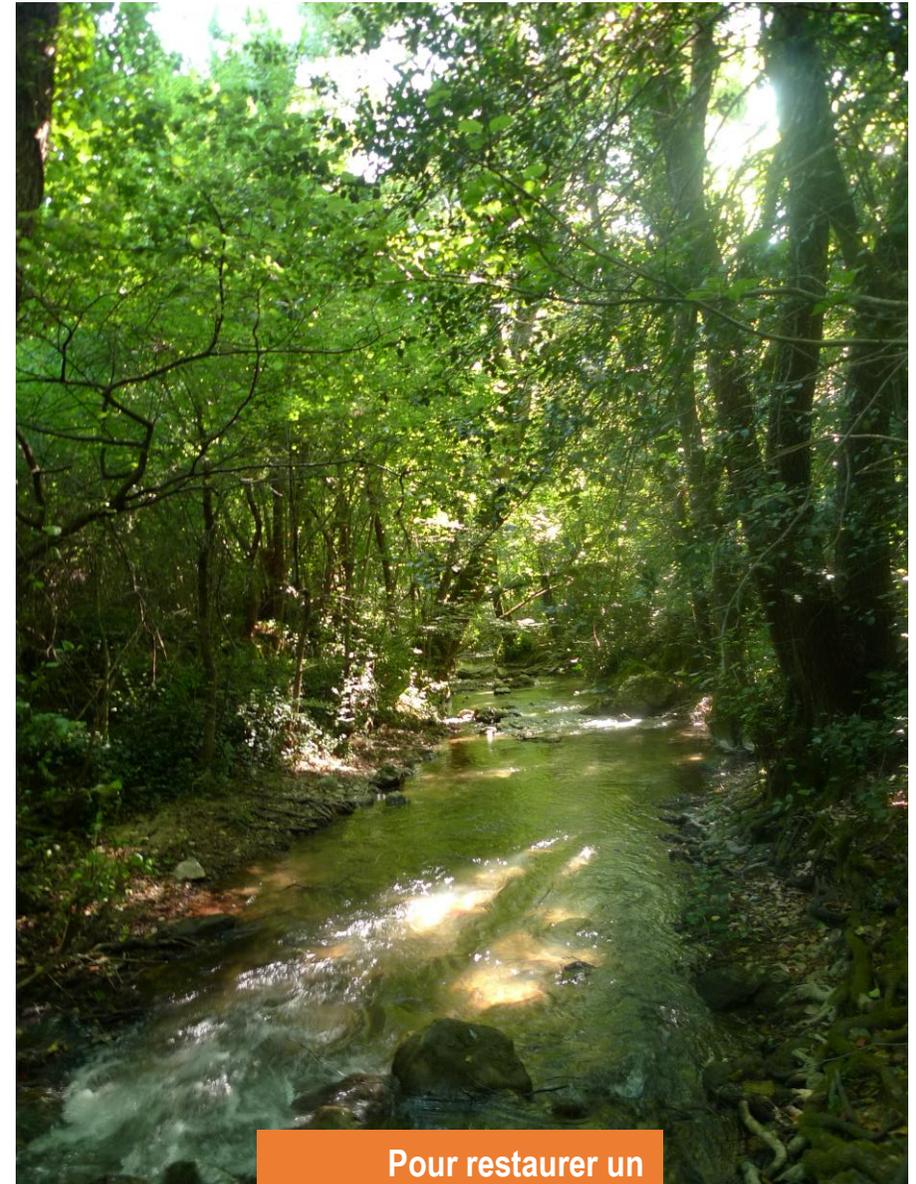
RÉUNION PUBLIQUE

Travaux d'entretien des cours d'eau

Programme 2016 -2021



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Pour restaurer un
meilleur fonctionnement
des cours d'eau





Plan de la présentation

1. Contexte d'intervention

- Le cadre réglementaire / Le territoire / Les démarches locales / Qui entretient les cours d'eau ? Pourquoi entretient-on ?

2. Elaboration du programme d'entretien des cours d'eau

- L'étude fondatrice / 15 cours d'eau concernés / Les enseignements de l'étude

3. Travaux programmés d'entretien des cours d'eau

- En quoi consistent les travaux ? / Des objectifs locaux / Les travaux par année / Les financements

4. Préalables aux travaux

- La DIG / La préparation des travaux / La communication.

5. Suivi du programme





BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

1. Contexte d'intervention





Cadre réglementaire

Niveau européen

DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU - 2000

Fixe un objectif d'atteinte du



BON ETAT
des milieux
aquatiques

Niveau national

LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES - 2006

Niveau du Bassin
Rhône Méditerranée

**SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX - S.D.A.G.E 2016-2021**



Décliné localement

Niveau du
Bassin Versant

**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE GESTION DES EAUX - S.A.G.E**
*(en cours d'élaboration par la Commission Locale
de l'Eau)*

Outil STRATÉGIQUE

➔ Le programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau mené dans le cadre du S.A.G.E participe à l'atteinte du **Bon Etat**.

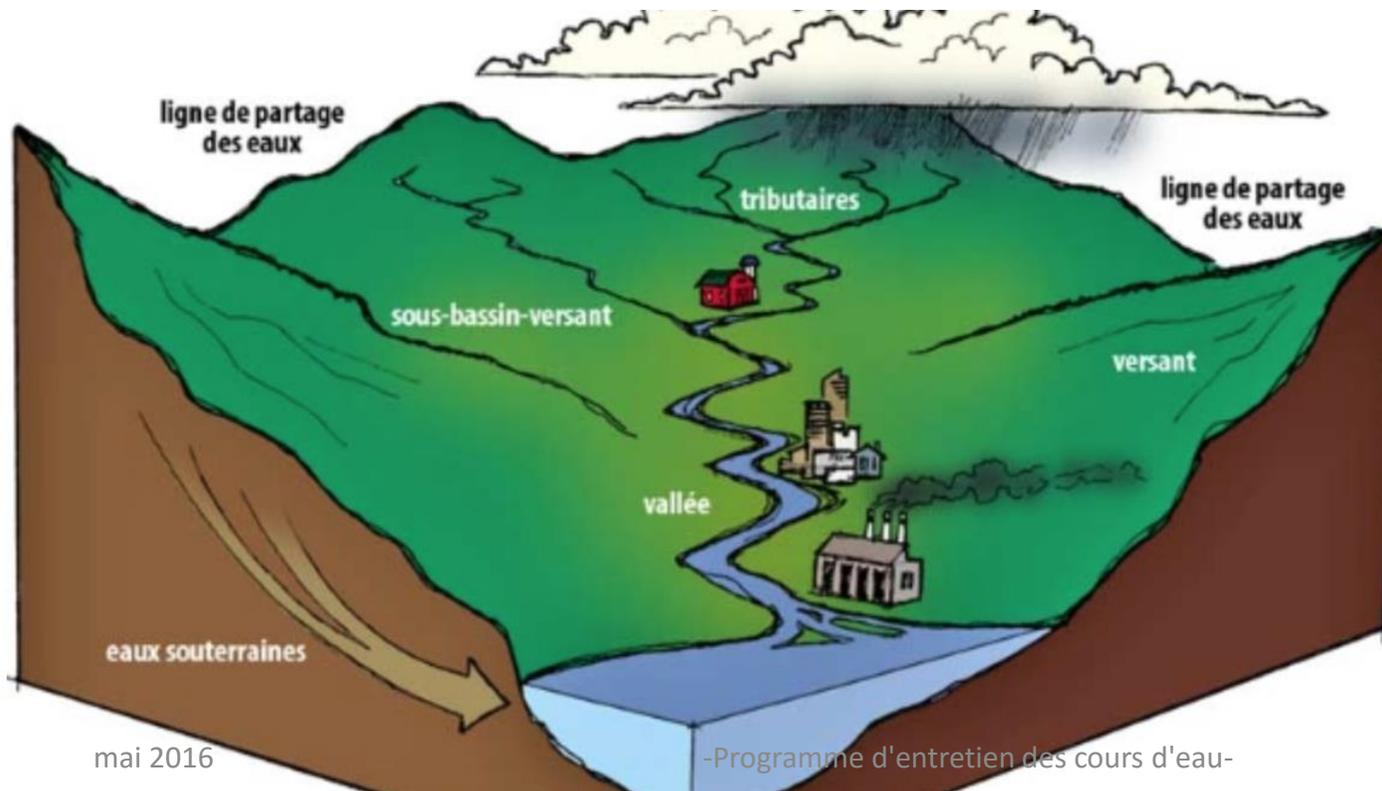




Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

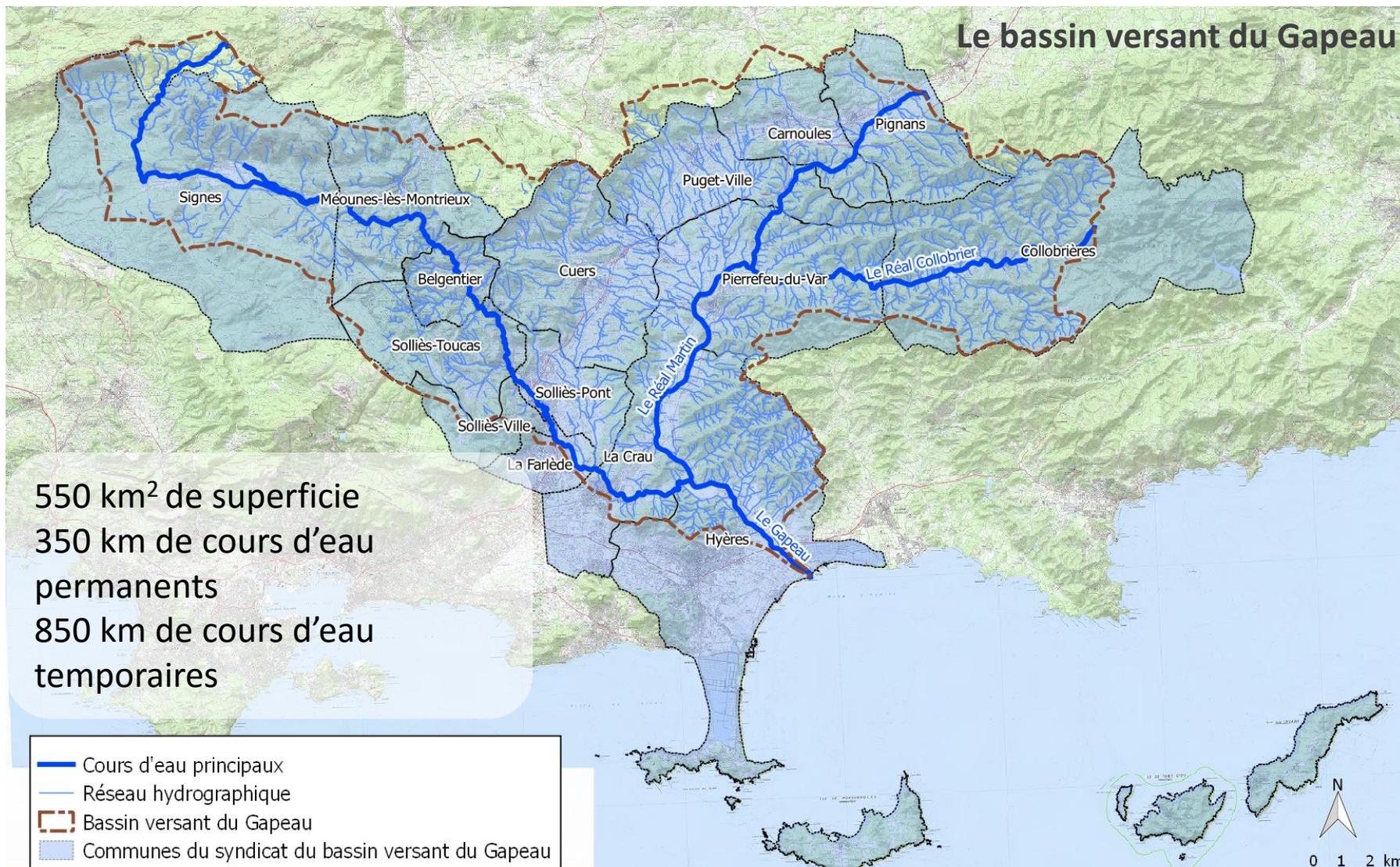
LE BASSIN VERSANT : surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même exutoire (cours d'eau, nappe d'eau souterraine, mer)

Le bassin versant se délimite par **LES LIGNES DE PARTAGES DES EAUX**, correspondant aux lignes de crêtes



Le bassin versant est constitué par **UNE RIVIÈRE PRINCIPALE**, qui prend sa source sur les hauteurs. Cette rivière s'écoule dans le fond de vallée pour rejoindre la mer ou se jeter dans un fleuve, à l'exutoire du bassin versant







2 DÉMARCHES STRATEGIQUES sont portées par le Syndicat Mixte:

S.A.G.E

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

*Outil pour l'atteinte du bon état des masses d'eau
imposée par la DCE*

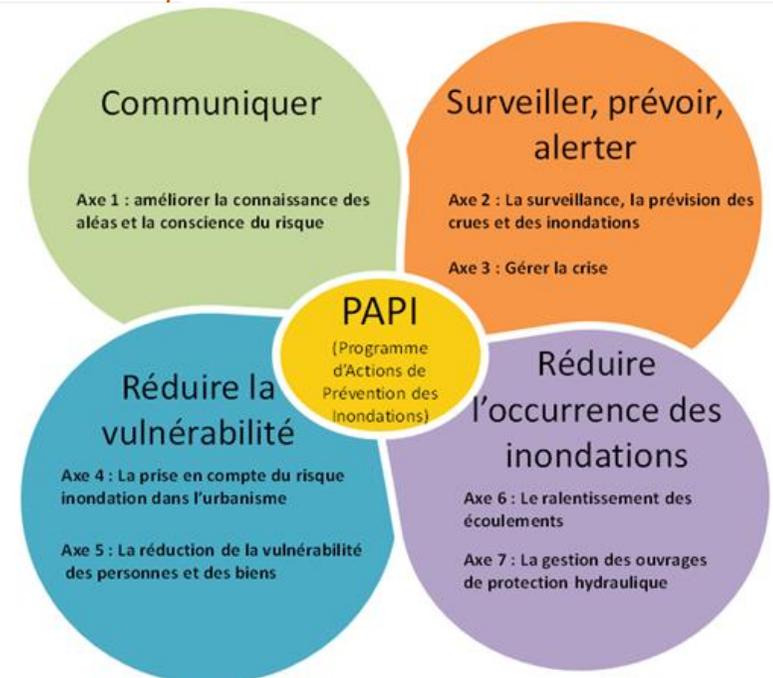
C'est un ensemble de **règles** de bonne gestion
établi à l'échelle du bassin versant pour :

- Améliorer la gestion des **prélèvements**
- Améliorer la **qualité** des eaux
- Gérer le **risque d'inondation**
- Préserver et protéger le **milieu naturel**

P.A.P.I

PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

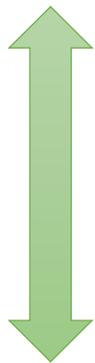
Déclinaison opérationnelle du volet inondation du SAGE





- » **Les riverains** , à l'échelle de leurs **parcelles**, ont une obligation d'entretien des cours d'eau.

Article L.215-14 Code de l'environnement



**ACTIONS
COMPLEMENTAIRES**



- » **Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau**

intervient à l'échelle du bassin versant en complément de l'entretien des riverains dans un objectif de **BON ETAT** global.

Directive Européenne Cadre sur l'Eau

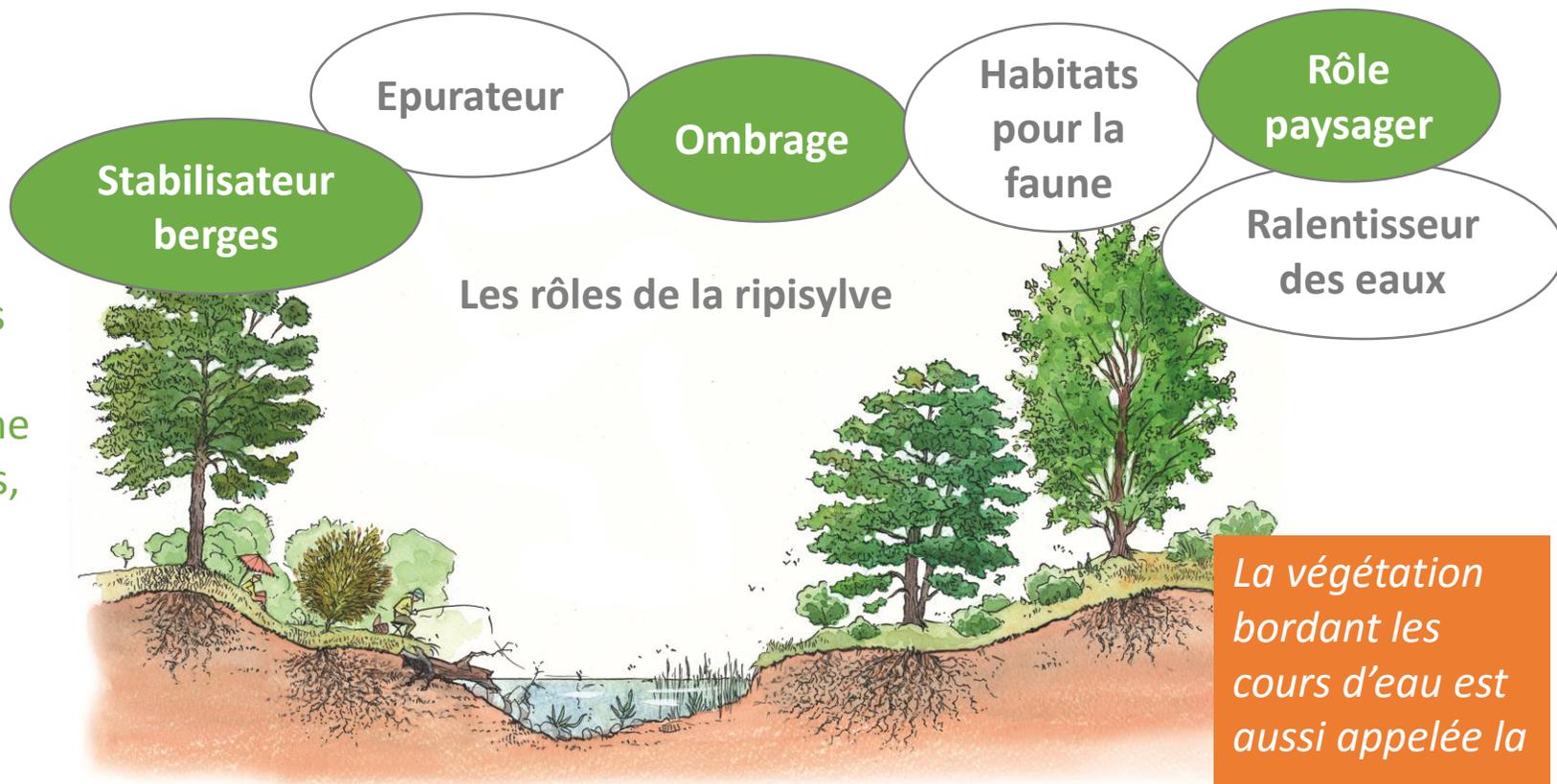




Pourquoi entretient-on les cours d'eau ?

Pour restaurer les rôles de la végétation. La végétation participe au bon fonctionnement des cours d'eau.

- Un **entretien raisonné** permet de :
- maintenir l'écoulement des eaux,
 - d'assurer la bonne tenue des berges,
 - de préserver la faune et la flore.



Source: Syndicat Intercommunal des Paillons

La végétation bordant les cours d'eau est aussi appelée la **ripisylve**





2. Elaboration du programme d'entretien des cours d'eau





Une expertise fondatrice

Une **étude d'élaboration** a été menée par le **Syndicat Mixte**. L'expertise a permis de cibler et de programmer les travaux à mener entre **2016 et 2021**.

Étude d'élaboration du programme d'entretien

Avril 2015

Avril 2016

ETAT DES LIEUX
et **DIAGNOSTIC**
GLOBAL



Définition du
PROGRAMME DE TRAVAUX
2016 - 2021

- Permanences publiques
- Prise en compte des actions antérieures
- Expertises de terrain
- Analyse des enjeux



Demande de
DECLARATION D'INTERET
GENERAL

Validation administrative pour 5 ans



Définition du
PROGRAMME DE SUIVI
ET D'EVALUATION

2016 -----2021

TRAVAUX
d'entretien des
cours d'eau

À partir de l'automne 2016





15 cours d'eau concernés





Des désordres observés :

- » des **berges artificialisées** (11%)
- » des berges **dé-végétalisées** (12%)
- » des **érosions** au niveau des zones urbanisées, exploitées et dépourvues de ripisylve (150 zones)
- » des **remblais sauvages** (120 zones)
- » des **embâcles** (390 zones) et **décharges sauvages** (140 zones)
- » la présence d'espèces invasives (renouée du Japon, canne de Provence / tortue de Floride, écrevisse signal...)
- » **un état variable de la ripisylve**



Embâcle



Canne de Provence



Renouée du Japon



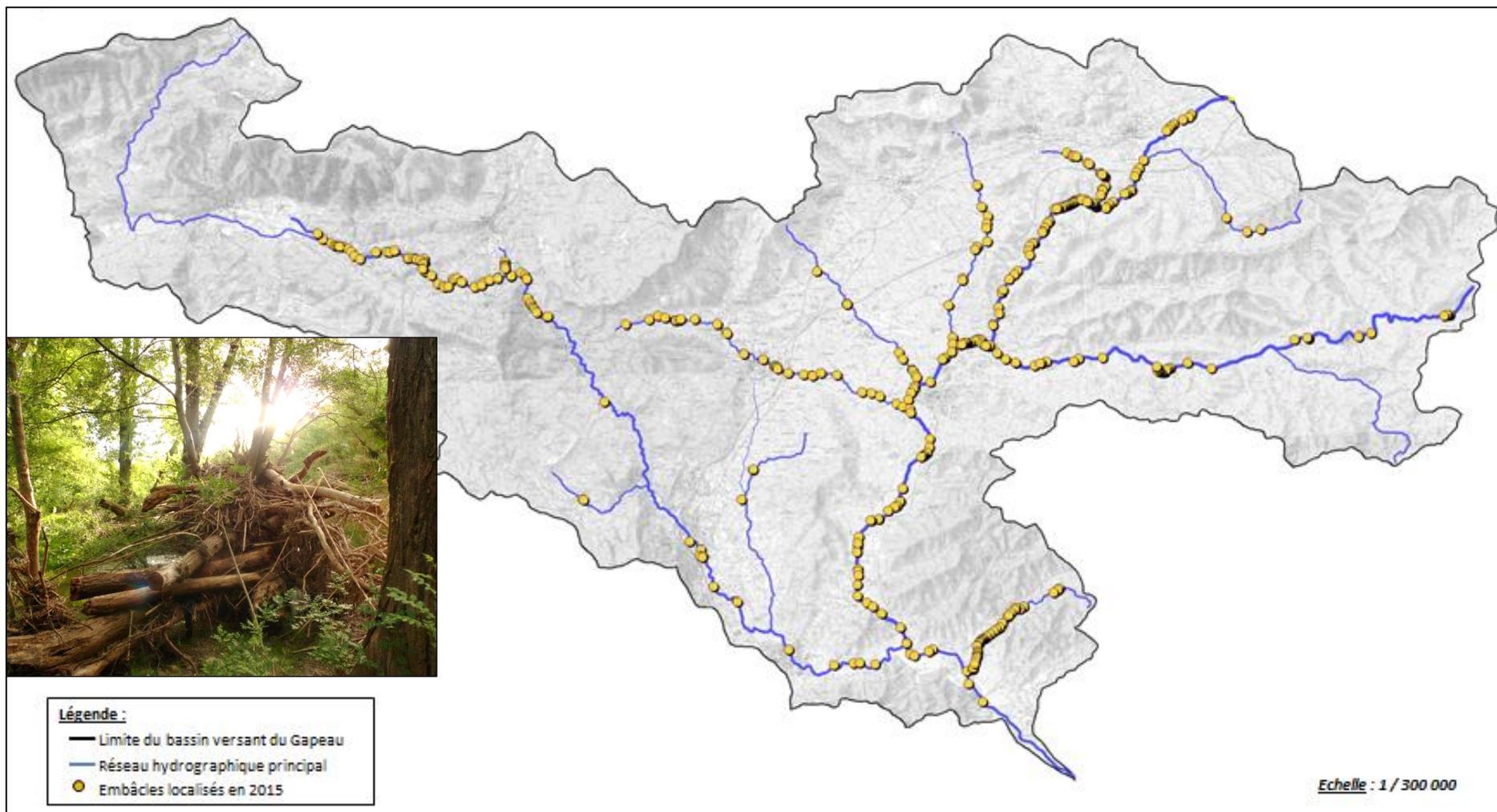
Dé-végétalisation et érosion





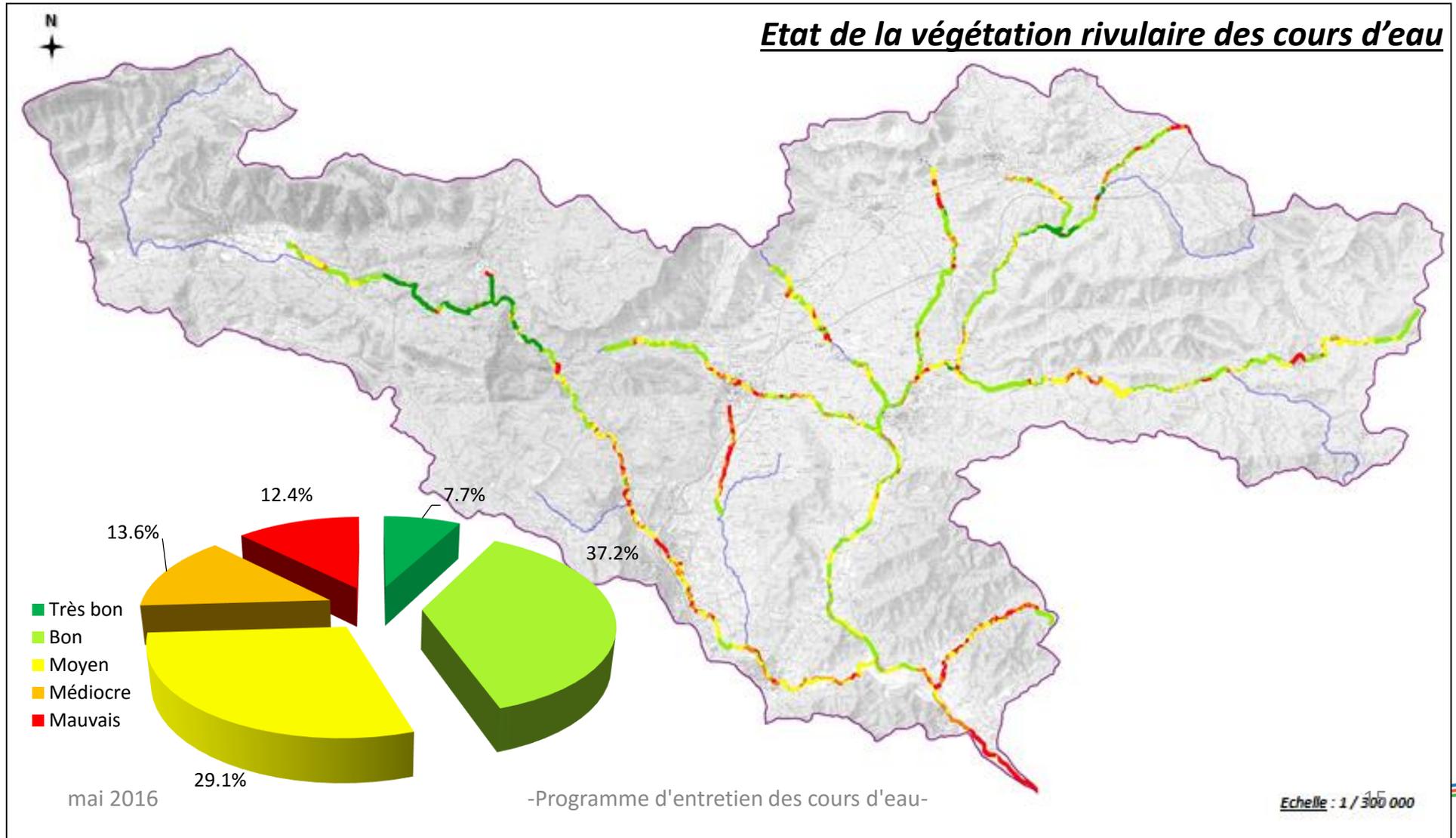
Les enseignements de l'étude (2)

Exemple de désordres observés : carte des embâcles localisés en 2015





Un état variable de la ripisylve





Des potentialités à préserver :

- » une biodiversité remarquable (200 observations de faune patrimoniale...)
- » des paysages aquatiques remarquables (*tuff* : formation calcaire)



Ecrevisse à pieds blancs



Écaille chinée



Tuff



mai 2016
Cistude d'Europe

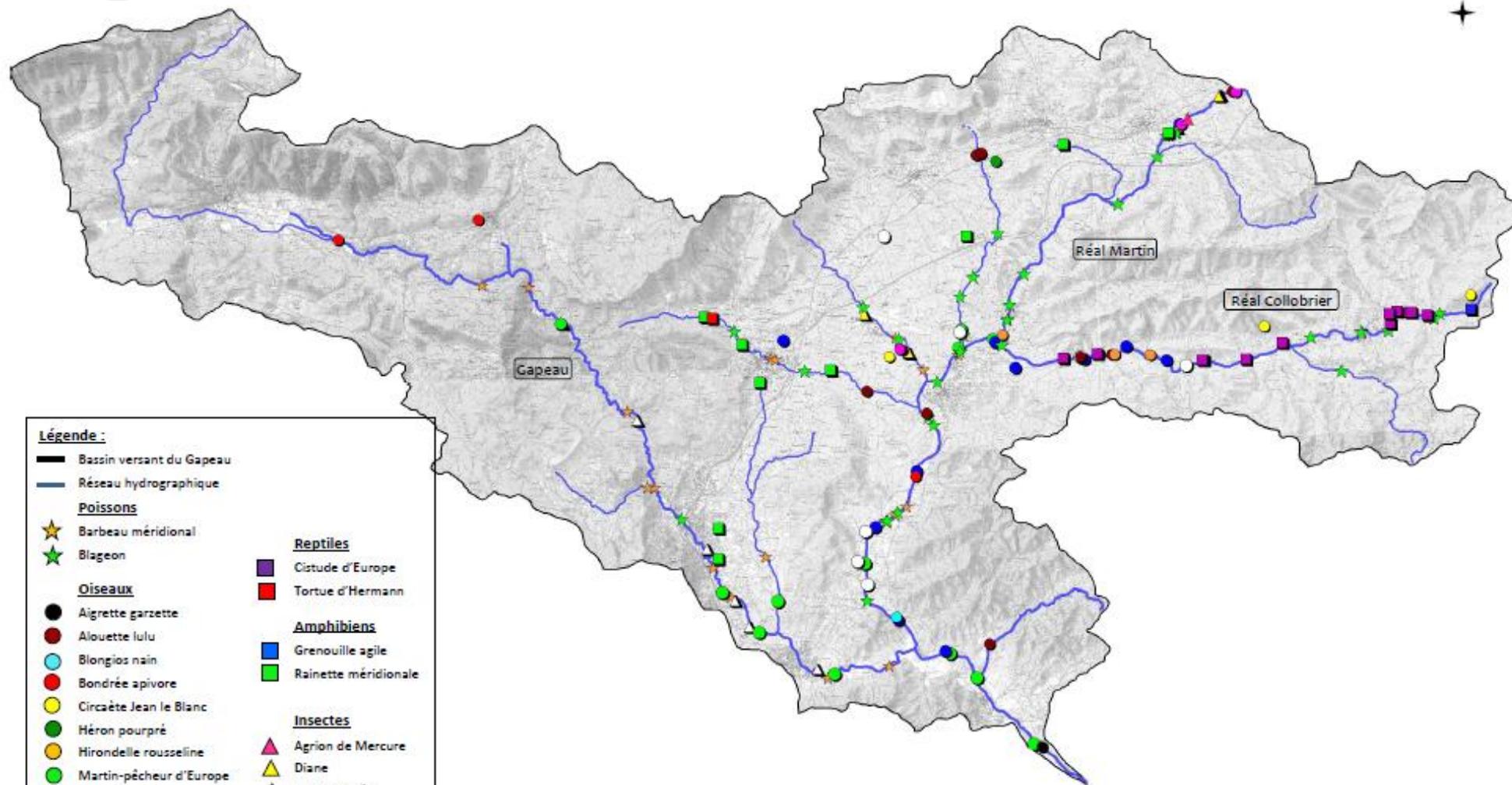


Programme d'entretien des cours d'eau
Martin-pêcheur



Anguille





Légende :

— Bassin versant du Gapeau

— Réseau hydrographique

Poissons

★ Barbeau méridional

★ Blageon

Oiseaux

● Aigrette garzette

● Alouette lulu

● Blongios nain

● Bondrée apivore

● Circaète Jean le Blanc

● Héron pourpré

● Hirondelle rousseline

● Martin-pêcheur d'Europe

● Milan noir

● Pipit rousseline

○ Rollier d'Europe

Reptiles

■ Cistude d'Europe

■ Tortue d'Hermann

Amphibiens

■ Grenouille agile

■ Rainette méridionale

Insectes

▲ Agrion de Mercure

▲ Diane

△ Ecaille chinée

Échelle : 1 / 300 000





3. Travaux programmés d'entretien des cours d'eau





En quoi consistent les travaux ? (1)

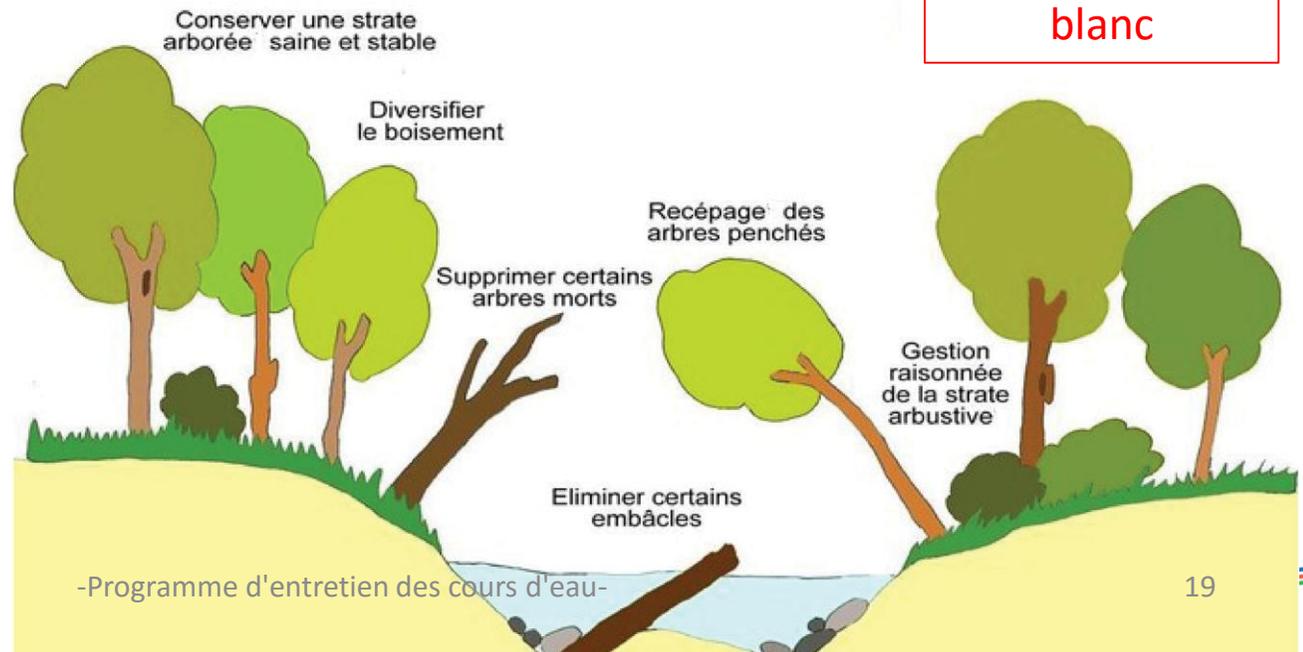
- À réaliser des opérations sélectives sur la végétation rivulaire pour diversifier les boisements, éviter les embâcles et les érosions avec :
 - l'**abattage ciblé** d'arbres susceptibles de tomber dans le lit;
 - l'**élagage sélectif et taille** d'arbres afin de redynamiser les boisements;
 - **des recépages** d'arbres (coupe d'allègement ou favoriser les formes en buissons)
 - **des débroussailllements ponctuels** pour limiter l'étouffement ou garantir une section d'écoulement suffisante;
 - des **replantations et bouturages** de berges érodées.

Pas de coupe à blanc



Réal Martin

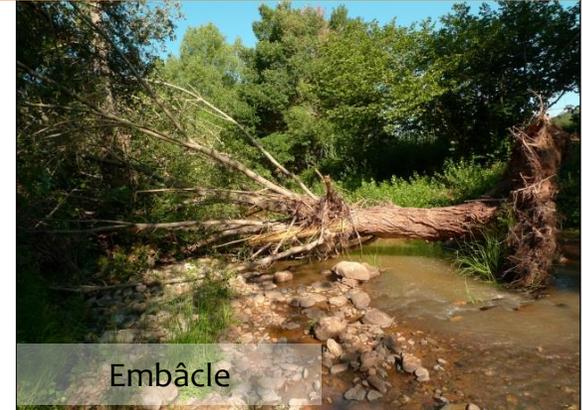
mai 2016





En quoi consistent les travaux ? (2)

- À mettre en place une gestion du lit et des berges à travers:
 - L'enlèvement sélectif des **embâcles** (*bois morts, bouchons de végétation...*)
 - L'enlèvement et l'évacuation des **déchets**
 - La gestion de certains **atterrissements** (coupe sélective et scarification)
- À prendre en compte des espèces invasives lors des interventions (Canne de Provence, Renouée du Japon...)



Embâcle



Déchet



Renouée du Japon





Travaux définis en fonction d'objectifs locaux

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- » Favoriser les écoulements dans les zones à enjeux
- » Freiner les écoulements dans les zones agricoles et naturelles
- » Éviter les érosions du lit et des berges
- » Prévenir la formation d'embâcles
- » Entretenir le passage des ouvrages



PATRIMOINE NATUREL

- » Améliorer la diversité de la ripisylve
- » Améliorer la qualité des eaux



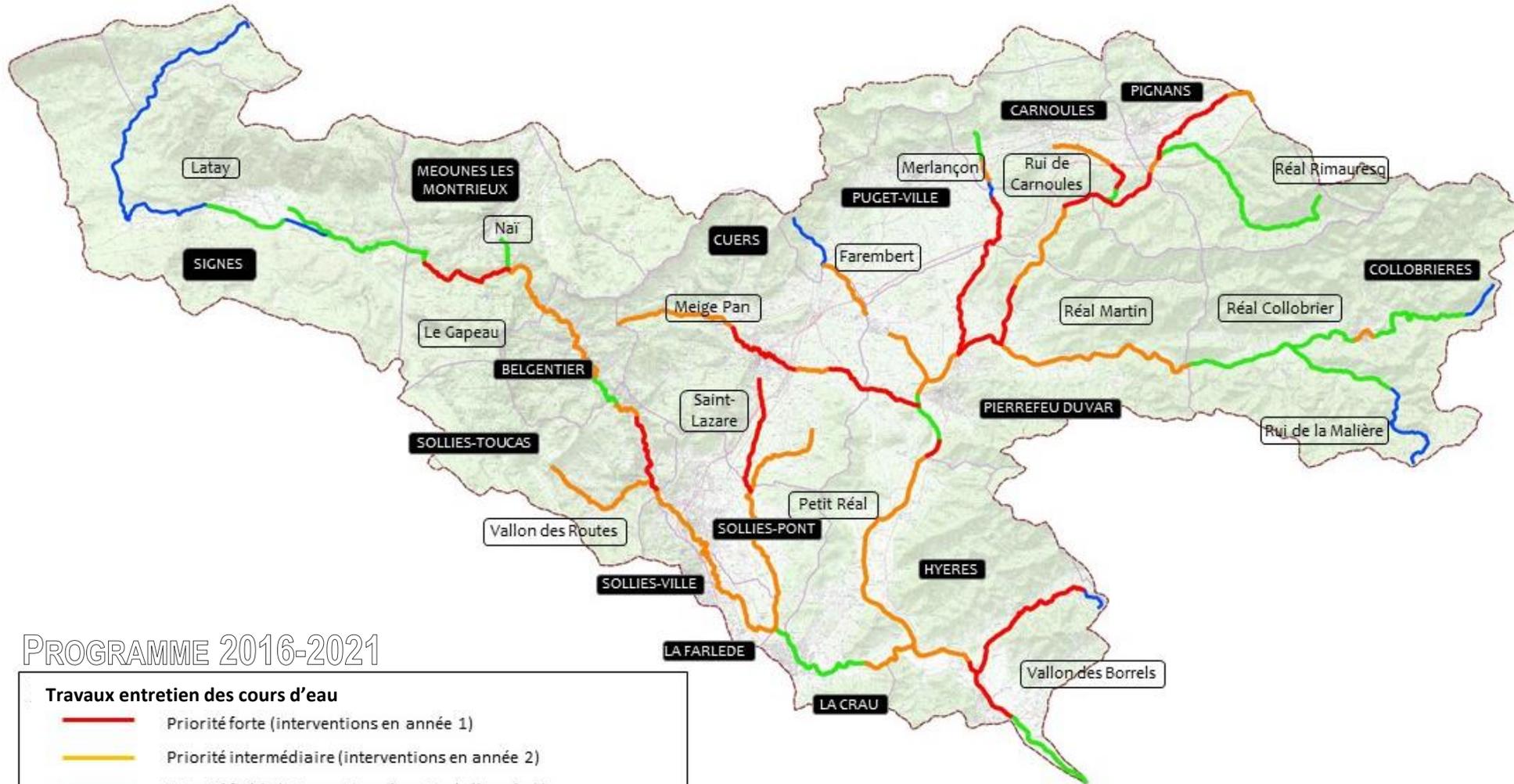
USAGES

- » Faciliter l'accès au cours d'eau
- » Valoriser le paysage des bords de cours d'eau





Travaux priorités par année et par secteur



PROGRAMME 2016-2021





Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 1

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 1

Echelle : 1 / 300 000



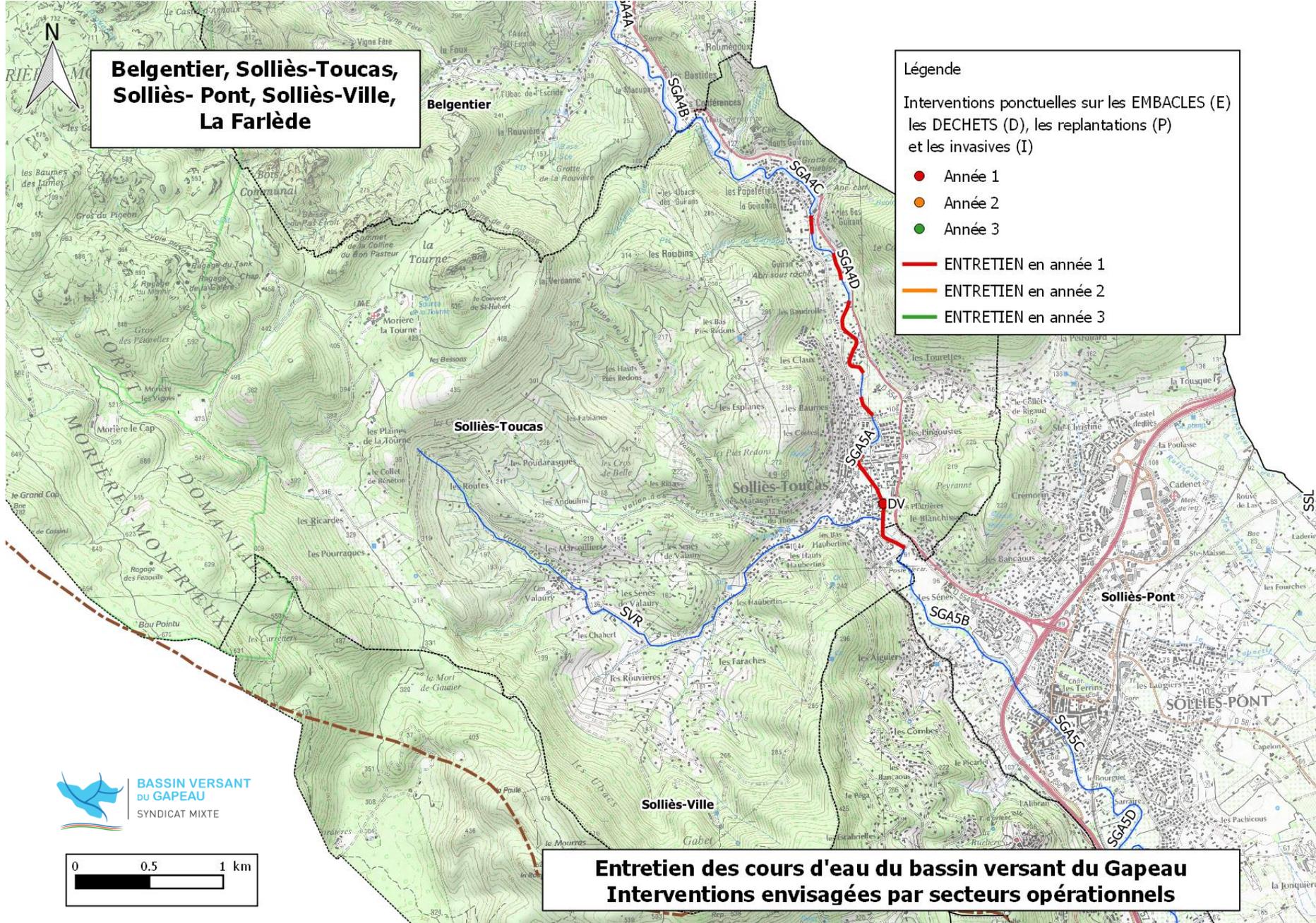
**Belgentier, Solliès-Toucas,
Solliès- Pont, Solliès-Ville,
La Farlède**

Légende

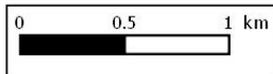
Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

- Année 1
- Année 2
- Année 3

— ENTRETIEN en année 1
— ENTRETIEN en année 2
— ENTRETIEN en année 3



**Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau
Interventions envisagées par secteurs opérationnels**





Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 2

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]



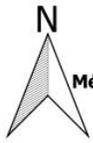
**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 2

Echelle : 1 / 300 000

-Programme d'entretien des cours d'eau-



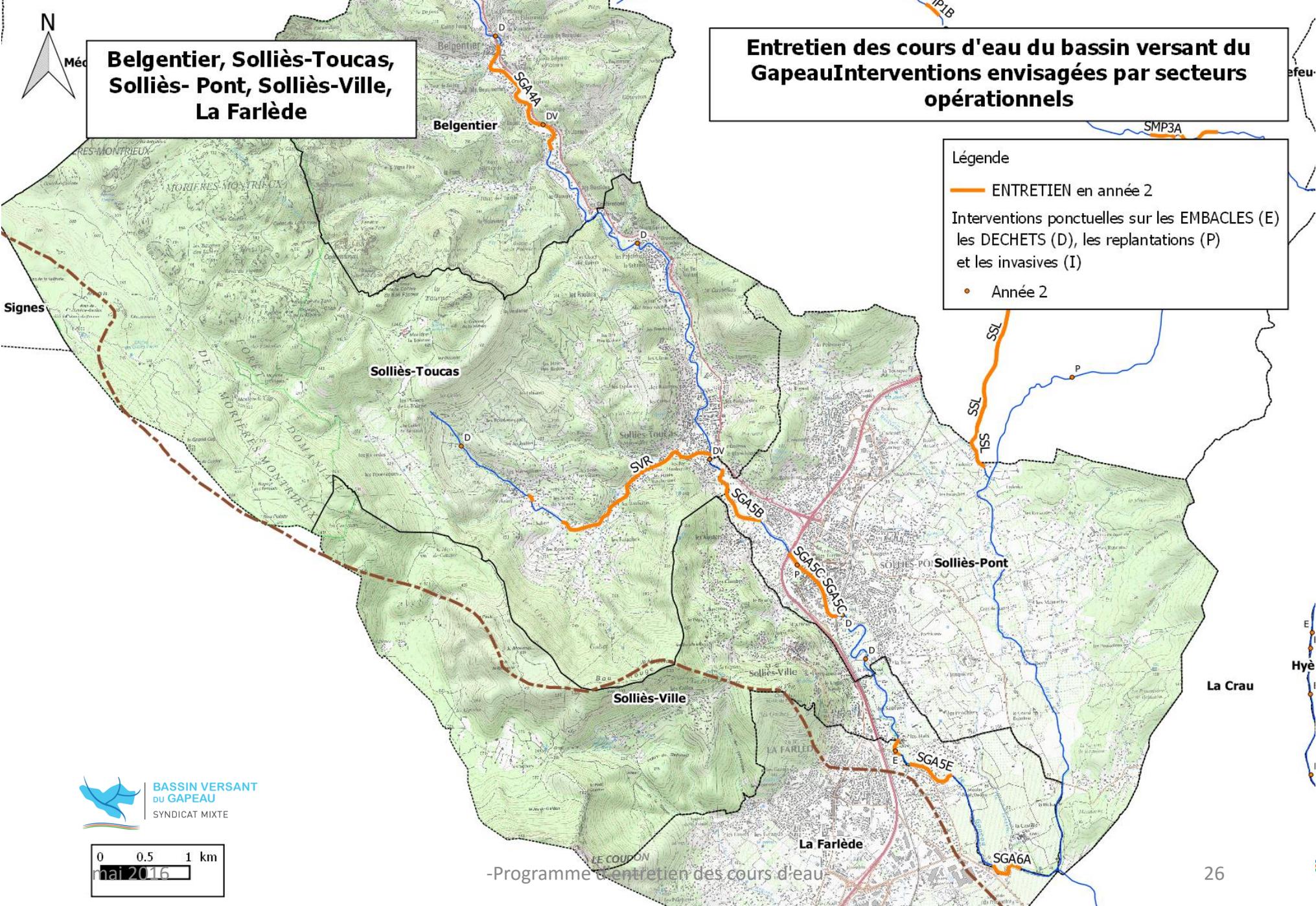


**Belgentier, Solliès-Toucas,
Solliès- Pont, Solliès-Ville,
La Farlède**

**Entretien des cours d'eau du bassin versant du
Gapeau Interventions envisagées par secteurs
opérationnels**

Légende

- ENTRETIEN en année 2
- Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)
- Année 2

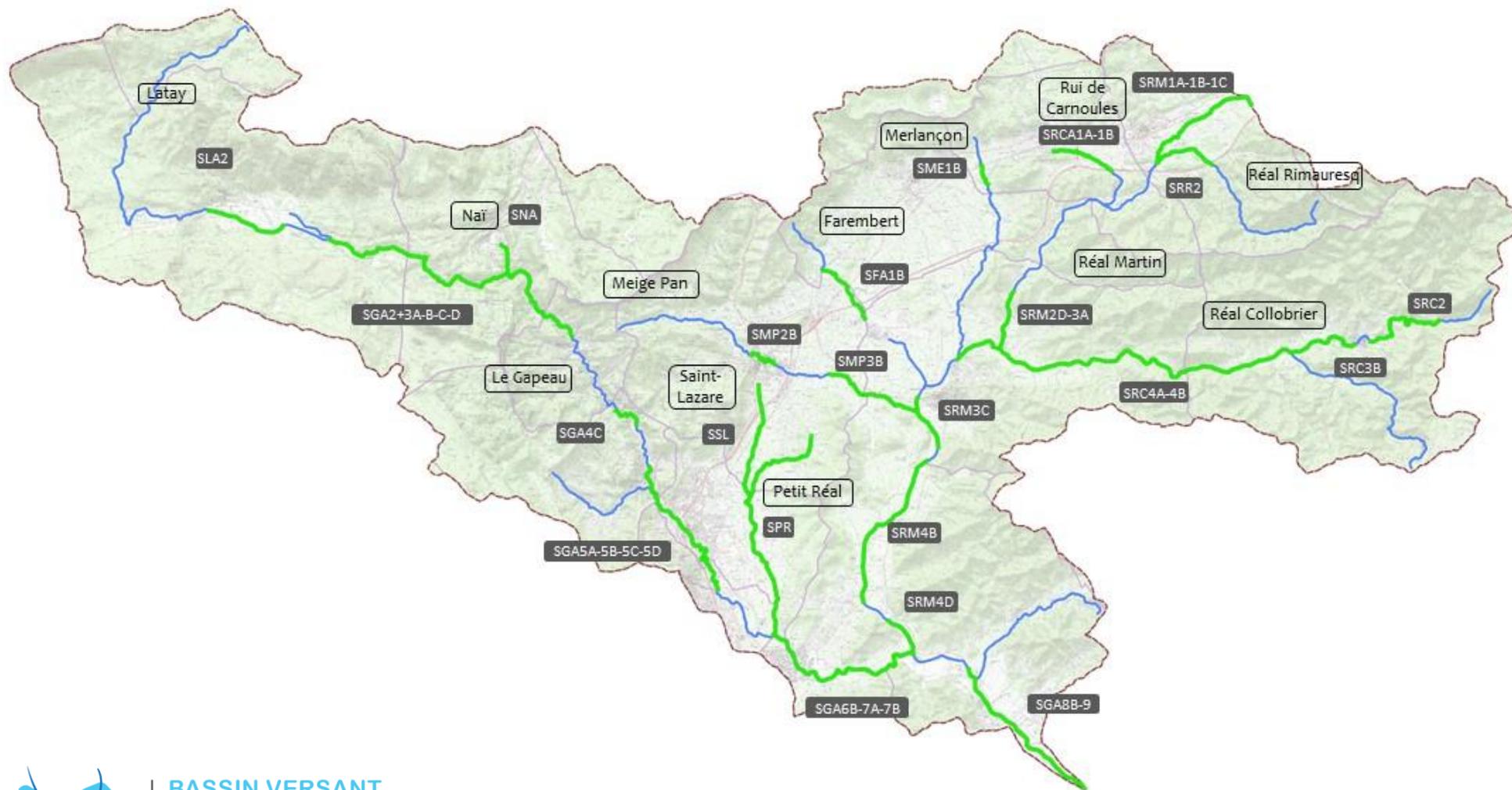


0 0.5 1 km
mai 2016



Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 3

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]

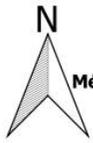


**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 3

Echelle : 1 / 300 000



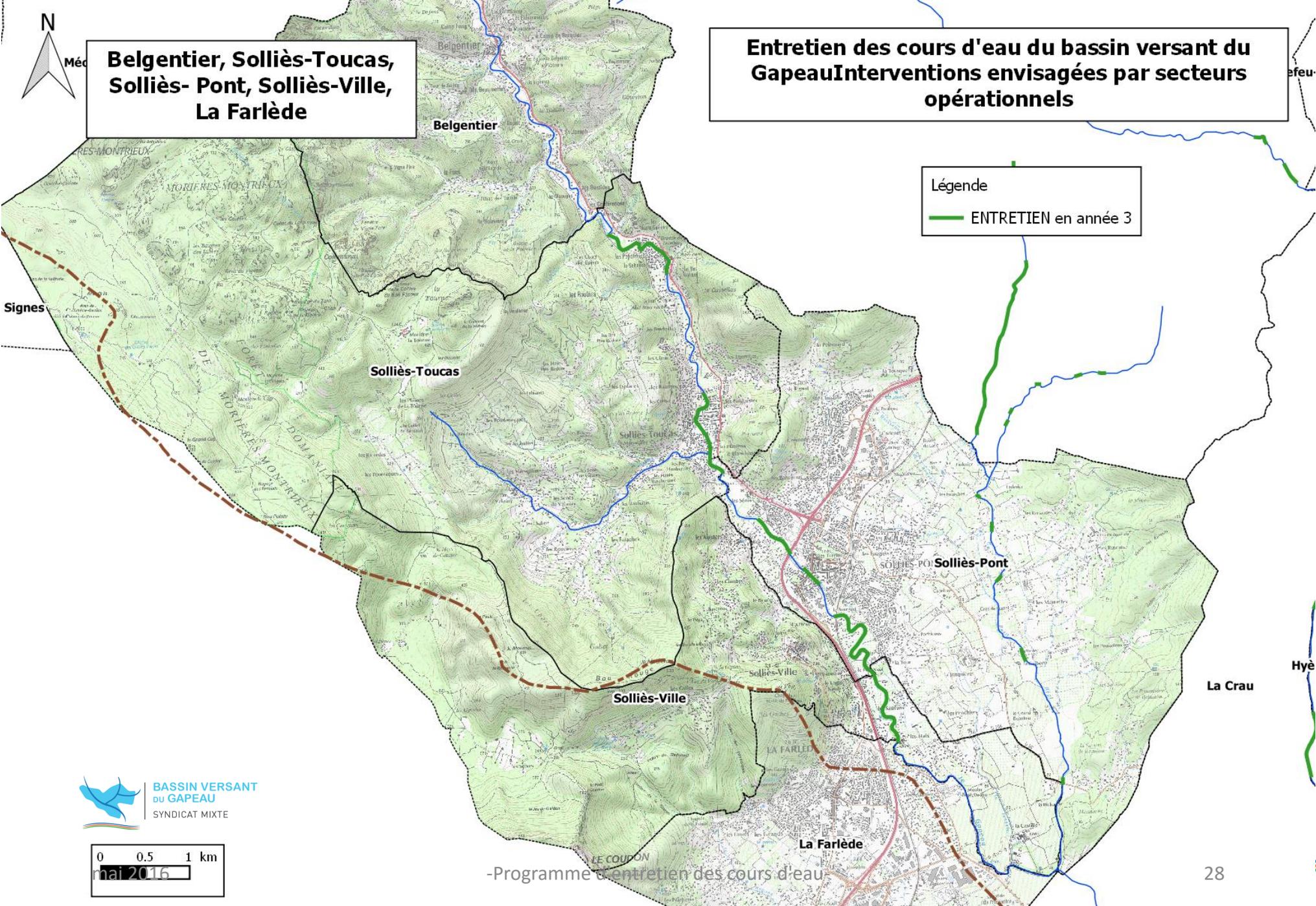


**Belgentier, Solliès-Toucas,
Solliès- Pont, Solliès-Ville,
La Farlède**

**Entretien des cours d'eau du bassin versant du
Gapeau**
Interventions envisagées par secteurs
opérationnels

Légende

— ENTRETIEN en année 3



 **BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

0 0.5 1 km
mai 2016



Coût et financement des travaux d'entretien

Programme pluriannuel = 1,3 M€ TTC

financé par le Syndicat Mixte et aidé dans le cadre du « Contrat de Baie des îles D'or » par



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Pas de participation financière demandée aux propriétaires riverains qui conservent leur obligation d'entretien des cours d'eau. Le Syndicat mixte ne se substitue pas aux propriétaires mais intervient en complément.

Le Syndicat mixte intervient dans l'intérêt général, dans un objectif de bon état global.





4. Préalables aux travaux





La « Déclaration d'Intérêt Général » (D.I.G.)

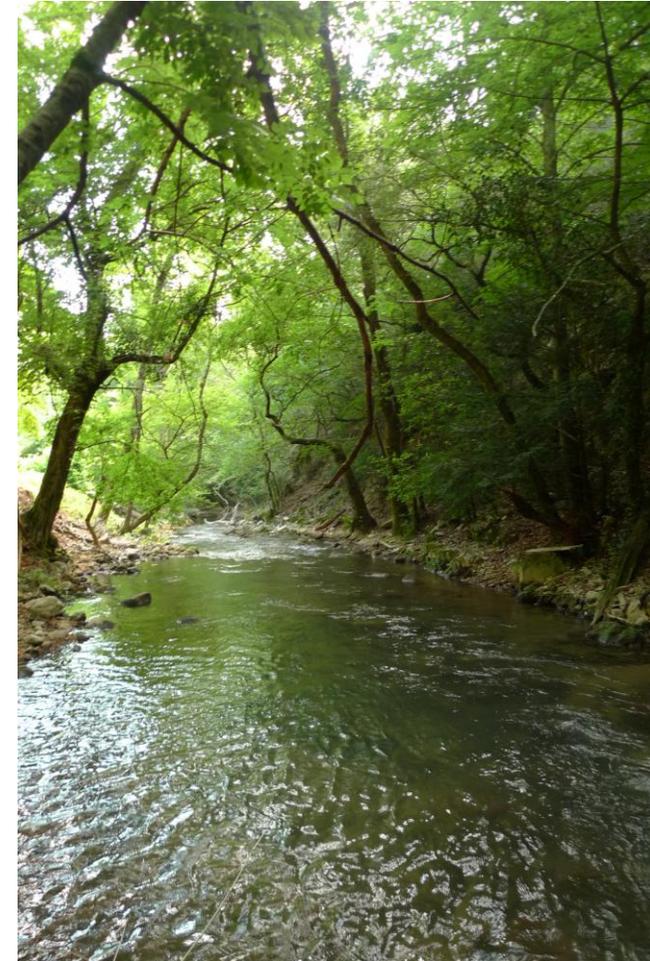
donnée par le Préfet permet :

- » au **Syndicat Mixte** d'intervenir en toute légitimité sur les cours d'eau en propriété privée

Article L.215-18 du Code de l'environnement

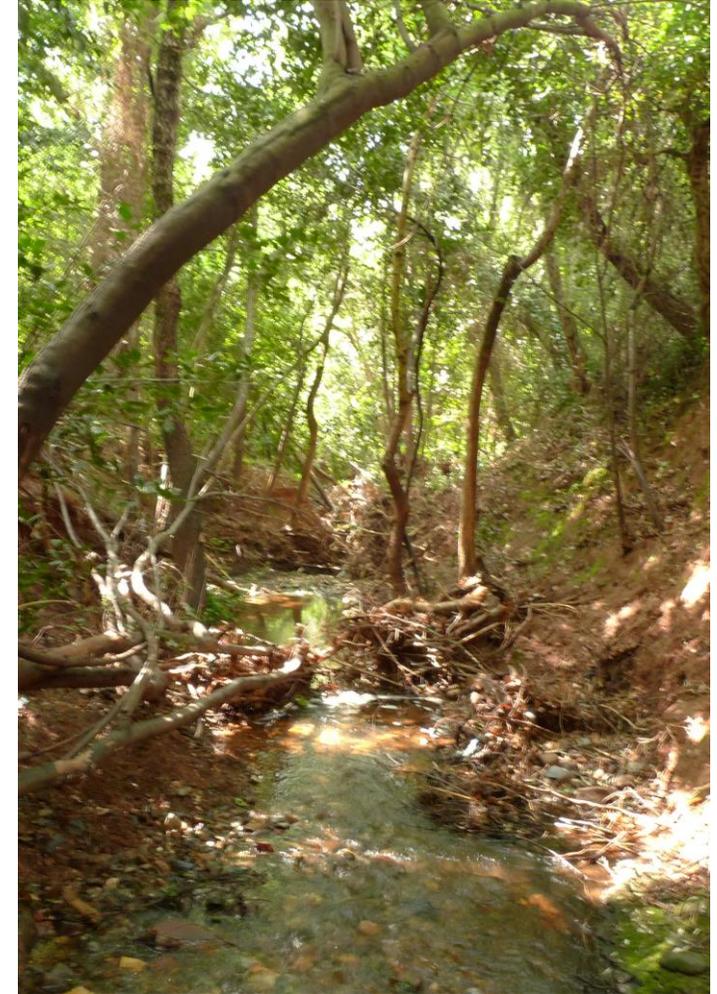
- » à l'association de pêche locale ou à la Fédération Départementale d'exercer le droit de pêche pendant la durée du programme.

Article L.435-5 du Code de l'environnement





- » Le **Syndicat Mixte** va engager des entreprises forestières spécialisées pour réaliser les travaux
- » Pendant l'été, la technicienne de rivière parcourra les secteurs à traiter pour cibler les travaux à réaliser
- » Les travaux seront majoritairement réalisés entre **septembre et mars**





- » www.smbvg.fr
- » Plaquette de communication
- » En amont des travaux: courriers envoyés aux propriétaires
- » Réunions publiques organisées par secteur géographique :

SOLLIÈS-PONT - MERCREDI 18 MAI 2016 - 18H

Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, 1193 avenue des Sénès,
83210 Solliès-Pont

Communes concernées : Belgentier, La Farlède, Solliès-Ville, Solliès-Pont, Solliès-Toucas.

HYERES - JEUDI 19 MAI 2016 - 18H

Salle Porquerolles, espace nautique, avenue du Docteur Robin, 83400 Hyères

Commune concernée : Hyères

PIERREFEU-DU-VAR - MERCREDI 25 MAI 2016 - 18H

Salle André Malraux, espace Bouchonnerie, avenue des poilus, 83390 Pierrefeu-du-var

Communes concernées : Collobrières, Cuers, Pierrefeu-du-var.

SIGNES - MERCREDI 15 JUIN 2016 - 18H

Salle des fêtes, place Marcel Pagnol, 83870 Signes
Communes concernées : Signes et Méounes les Montrieux

CARNOULES - JEUDI 16 JUIN 2016 - 18H

Salle H.DAUMIER, La Font de l'isle, 83660 Carnoules
Communes concernées : Carnoules, Pignans et Puget-Ville.

LA CRAU - MERCREDI 22 JUIN 2016 - 18H

Salle des Mariages, Hôtel de Ville, boulevard de la République,
83260 La Crau

Commune concernée : La Crau





BASSIN VERSANT
DU GAREAU
SYNDICAT MIXTE

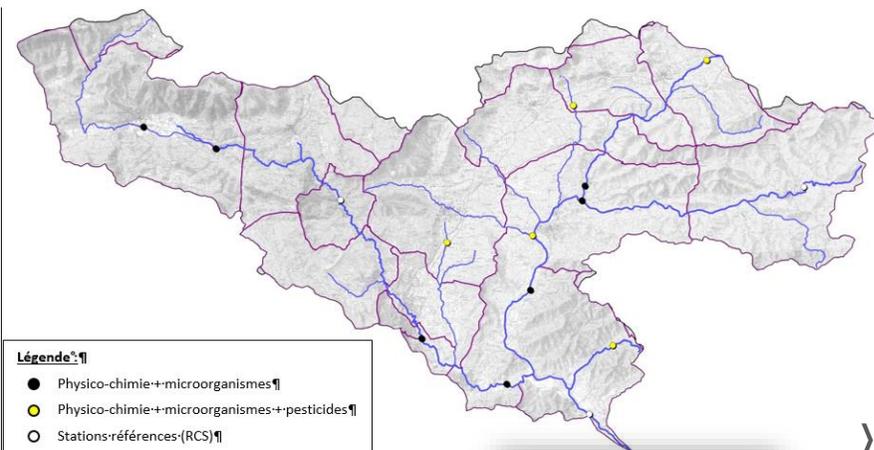
5. Suivi du programme



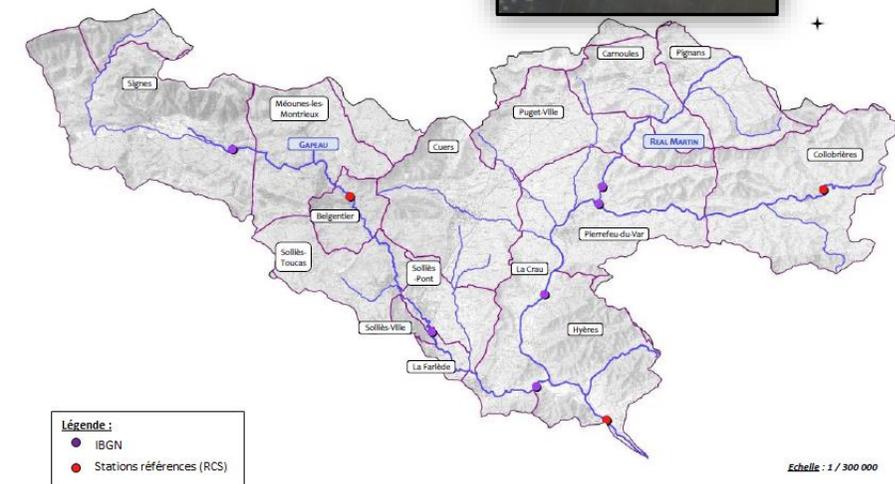


Suivi et évaluation du programme (1)

Objectif : Contrôler et évaluer la pertinence, l'efficacité et les impacts éventuels des principales interventions réalisées durant les cinq années du programme d'entretien



+



Echelle : 1 / 300 000

- » **Bilan annuel des activités** (bilan technique et financier)
- » **Bilan quinquennal** (mise en place d'indicateurs) :
 - ↳ **Suivis ponctuels** (évolution des replantations, des atterrissement ...)
 - ↳ **Suivis qualité** (12 stations physico-chimiques dont 5 avec suivi des pesticides + 6 stations IBGN)





**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE

T : 04.94.13.53.13 - F : 04.94.13.53.00

Plan de l'entretien des cours d'eau - mai 2016
Plana 2016 en Sènès, 83390 PIERREFEU-DU-VAR Programme d'entretien des cours d'eau-

www.smbvg.fr